

12 Plurilinguisme _____ _____ et transfrontalier pour une académie _____ _____ européenne

⇒ L'académie de Strasbourg mène une politique ambitieuse en faveur de l'apprentissage de l'allemand sous toutes ses formes : LV1, LV2, cursus bilingue, section européenne, section internationale, Abibac, Azubi-Bacpro et enseignement de spécialité « Langue, Littérature et Culture européennes » en allemand.

⇒ Cette politique s'est accompagnée d'un soutien affirmé au plurilinguisme en offrant un enseignement de l'anglais dès la classe de sixième et des enseignements de LV3 diversifiés, des sections européennes, une section binationale Bachibac et des sections internationales qui répondent aux enjeux d'un territoire ouvert sur le monde.

→ LE BILINGUISME DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Le cursus dans le 1^{er} degré

1 233 classes bilingues

Une augmentation de +62 classes à la rentrée 2019

30 388 élèves, soit 18% des élèves

Une augmentation de +1903 élèves à la rentrée 2019

370 écoles

Une augmentation de 10 écoles à la rentrée 2019

Dans l'académie de Strasbourg, 100% des établissements scolaires publics et privés sous contrat du 1^{er} degré proposent l'enseignement de l'allemand soit 1423 écoles primaires.

98% des élèves de l'école primaire bénéficient d'un enseignement d'allemand. Cet enseignement prend la forme :

- d'un enseignement d'allemand renforcé à raison de 3 heures hebdomadaires (81% des élèves),
- d'un enseignement bilingue à parité horaire à raison de 12h en allemand et 12h en français par semaine (18% des élèves à la rentrée 2019).



CHIFFRES CLÉS DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ALLEMAND 1ER DEGRÉ

1 233 CLASSES BILINGUES

370 ÉCOLES, 1 ÉCOLE SUR 3

DOUBLEMENT DES EFFECTIFS EN 10 ANS dans le 1^{er} et le 2^d degré

7 NOUVEAUX PÔLES BILINGUES dans le 1^{er} degré à la rentrée 2019

- École maternelle St Laurent à Bischheim
- École maternelle des Cigognes à Brumath
- École maternelle Bellevue à Haguenau
- École maternelle Froebel à Sélestat (2 classes)
- École maternelle Sturm à Strasbourg
- École maternelle Vauban à Strasbourg
- École maternelle Les Muguetts à Colmar

616 POSTES DE PROFESSEURS BILINGUES DANS LE 1ER DEGRÉ (EN ETP)

une augmentation de 31 postes (en ETP) à la rentrée 2019



UNE DIVERSIFICATION DES PARCOURS DANS LE 2^D DEGRÉ – CLASSES BILINGUES, CLASSES BILANGUES, SECTIONS EUROPÉENNES

Cursus bilingues français – langue régionale

Dans le second degré, l'offre bilingue est composée de 4h d'enseignement d'allemand spécifique et d'une moyenne de 2 disciplines enseignées en allemand (mathématiques, histoire-géographie, éducation musicale, arts plastiques, sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie, technologie, éducation physique et sportive).

Dans l'académie de Strasbourg (2018/19), le bilinguisme dans le 2^d degré représente :

En 10 ans, les effectifs des cursus bilingues ont été multipliés par 2 dans le 1^{er} degré, au collège et au lycée.

Quatre nouveaux collèges ouvriront un cursus bilingue à la rentrée 2019 :

- Collège Benfeld
- Collège Dambach-la-Ville
- Collège Gerstheim
- Collège Hochfelden

Cursus Abibac

Ce cursus offre la possibilité de préparer dans le même temps le baccalauréat français et l'Abitur allemand (Allgemeine Hochschulreife).

- 18 lycées de l'académie de Strasbourg publics et privés sous contrat
- 1460 lycéens de la voie générale



CHIFFRES CLÉS DU BILINGUISME DANS LE 2^D DEGRÉ

1 COLLÈGE SUR 2 propose des cursus bilingues dans la continuité des pôles bilingues de l'école primaire (52,7% des collèges publics à la rentrée 2018)

6 389 COLLÉGIENS suivent un cursus bilingue soit 7,3% des collégiens de l'Académie de Strasbourg

DOUBLEMENT DES EFFECTIFS EN 10 ANS dans le 2^d degré

100% DES COLLÈGES PUBLICS de l'académie proposent un enseignement bilangue de sixième



UNE POLITIQUE SOUTENUE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Financements :

- Région Grand Est : 1 million d'euros
- Département du Bas-Rhin : 1 million d'euros
- Département du Haut-Rhin : 1 million d'euros
- Éducation nationale : 400 000 euros.

L'éducation nationale développe sa politique bilingue en formant, recrutant et affectant des professeurs des écoles pour enseigner dans la voie paritaire du 1^{er} degré et des professeurs de langues pour enseigner l'allemand ainsi que des professeurs de discipline non linguistique (DNL) pour enseigner ces disciplines en allemand dans le second degré.

La future Collectivité européenne d'Alsace permettra de renforcer la politique du bilinguisme et du plurilinguisme par le recrutement d'intervenants bilingues qui assureront des activités linguistiques en complément des personnels de l'Éducation nationale.